

Objet :
Rupture anticipée à l'initiative du collaborateur

Monsieur Mikael Ndong Assa,

Vous avez manifesté le souhait de mettre fin de façon anticipée à votre contrat de professionnalisation qui devait se terminer le 29/12/2017.

Vous souhaitez être libéré de vos fonctions pour saisir une nouvelle opportunité, à partir du 1^{er} novembre 2017.

Par la présente, nous déclarons rompre d'un commun accord le contrat de professionnalisation de façon anticipée.

Fait à Nogent sur Marne,
Le, 25 septembre 2017

Signature

Mikael NDONG ASSA
Stagiaire

Evelyne REVELLAT
Société SophroKhépri